

Actualités de la semaine

Au sommaire cette semaine : ce qu'il faut savoir avant de louer un meublé de vacances, vos droits en cas de retard ou d'annulation de trains grandes lignes, ainsi qu'un point sur l'assurance santé des animaux de compagnie. A découvrir également, la campagne "fast fashion" de la Commission européenne, pour lutter contre la mode jetable.



Mettre en location un meublé de tourisme en 8 points

Vous souhaitez mettre en location un meublé de tourisme et vous vous interrogez sur les modalités et les démarches à effectuer ? Grâce à cette fiche pratique, vous saurez de quelle façon procéder.

[Lire la fiche pratique](#)



Conférence-débat sur l'économie circulaire

Le MEDEF organise un débat pour échanger sur les conséquences de la loi "Anti-gaspillage pour une économie circulaire" (AGEC) pour les entreprises et les consommateurs.

[S'inscrire au débs](#)



L'assurance santé de son animal de compagnie

Les frais vétérinaires pouvant s'avérer élevés dans certaines situations, l'assurance santé d'un animal permet d'obtenir le remboursement de la totalité ou d'une partie de vos frais vétérinaires.

[Voir la vidéo](#)



Droits des voyageurs : ce qu'il faut savoir pour les trains des grandes lignes

Retard, annulation, il est parfois difficile de savoir quels sont nos droits en tant que voyageurs, d'autant plus que tous les trains n'ont pas forcément les mêmes conditions générales de vente.

[Voir la vidéo](#)



Des objets vous ont été dérobés lors d'un séjour dans un hôtel

Si vous vous trouvez dans cette situation, sachez que vous n'avez pas à prouver en quoi l'hôtelier est fautif. Il doit vous rembourser la valeur de vos objets jusqu'à concurrence de cent fois le prix de la nuit. Une lettre type vous aidera à faire valoir vos droits.

[Utiliser la lettre type](#)



Pour sensibiliser les Européens à la lutte contre la mode jetable (fast fashion) et valoriser la stratégie de l'Union européenne en faveur des textiles durables et circulaires, la Commission a lancé une campagne intitulée "ReSet The Trend".

[Lire l'article](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
76, avenue Pierre Brossolette
92240 MALAKOFF



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)